SAINT-JOSSE
SINT-JOOST

Communiqué de Saint-Josse,
Lundi 09/11/2026

Communiqué de Presse

« Saint-Josse-ten-Noode garantit l'avenir de son parc à conteneurs grâce à un partenariat avec Bruxelles-Propreté »

Le Conseil communal a approuvé la modification des modalités de vente du parc à conteneurs situé rue de la Cible 18-20. La cession du site se fera directement au profit de l'agence régionale Bruxelles-Propreté, pour un montant de 700.000 euros.

Ce choix stratégique répond à une double exigence : préserver un service public de proximité essentiel et sécuriser les finances communales.

La continuité du service public avant tout
En confiant la gestion du site à Bruxelles-Propreté, opérateur public majeur de la Région, la Commune s'assure que le terrain conservera sa vocation historique. Cette cession garantit le maintien et la continuité du service de déchetterie au bénéfice de l'ensemble des habitants de la commune et des zones limitrophes.

Une opération financièrement avantageuse
Sur le plan financier, l'offre ferme de 700.000 euros formulée par Bruxelles-Propreté atteint le prix minimal fixé par le Conseil communal en début d'année. Elle s'inscrit par ailleurs au-dessus de la valeur vénale du bien, estimée à 682.000 euros par le Comité d'acquisition de la Région de Bruxelles-Capitale.

Par cette décision, Saint-Josse-ten-Noode confirme son engagement en faveur d'une gestion urbaine durable, tout en offrant aux citoyens la certitude de pouvoir continuer à bénéficier durablement de leur parc à conteneurs local.

La finalisation de la vente reste soumise à la validation formelle de l'autorité de tutelle et constitue un atout majeur pour la propreté publique.

Contact Presse :

Collaboratrice du Bourgmestre - Murielle Deleu
T 02 220 25 85 - G 0499 58 83 40 - mdeleu@sjtn.brussels

Service Communication - Marie-France Adnet
T 02 220 25 36 - mfadnet@sjtn.brussels